



**APPEL À PROJETS
THÉMATIQUE :
MATHÉMATIQUES
DU SPORT ET
DU BIEN-ÊTRE**

FINANCEMENT
DE PROJETS DE
COLLABORATION
RECHERCHE/
ENTREPRISES ET
SOCIÉTÉ

**MATHS
SPORT &
BIEN-ÊTRE**

DATES LIMITES
JANVIER 2026





Appel à projets PEPS thématique AMIES : Mathématiques du sport et du bien-être.

AMIES lance un appel à projets PEPS – Projets Exploratoires, Premiers Soutiens – « mathématiques du sport et du bien-être ». Cet appel vise à accompagner les partenaires socio-économiques (entreprises, associations, collectivités, agences de santé, CHU, fédérations sportives, clubs de sport, ...) dans leurs processus d'innovation liés au sport, à l'activité physique et au bien-être. Comme les PEPS AMIES classiques, il s'agit de co-financements de projets de recherche avec un partenaire socio-économique. Sont éligibles les unités CNRS et les équipes Inria. Il est attendu que le partenaire non-académique finance au moins la moitié du projet, attesté par une lettre d'engagement.

La date limite de dépôt des projets est fixée au :

- **28 janvier 2026 pour les PEPS1 (co-financement de stage pour un montant maximum de 10k€), la notification des résultats sera faite à partir du 9 février 2026.**
- **27 février 2026 pour les PEPS1 (co-financement de stage pour un montant maximum de 10k€), la notification des résultats sera faite à partir du 9 mars 2026.**
- **20 avril 2026 pour les PEPS2 (co-financement d'ingénieurs ou de post-docs pour un montant maximum de 65k€), la notification des résultats sera faite à partir du 5 mai 2026.**

Objectifs de l'appel.

AMIES accompagne les collaborations de recherche en mathématiques entre les laboratoires académiques et les partenaires socio-économiques.

Différents organismes de l'état et des collectivités identifient le sport & bien-être comme grande cause nationale et soutiennent la recherche à travers le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) Sport de très haute performance et le [GdR Sport](#) notamment.

L'étude du sport et du sport pour la santé est pluridisciplinaire et fait appel à plusieurs domaines de recherches : de la mécanique aux neurosciences en passant par les mathématiques et la biologie. Ces dernières interviennent au travers

- de l'amélioration des performances des sportifs pendant l'effort mais aussi pendant les entraînements, dans le cadre du sport de haut niveau,
- de la prédiction et l'optimisation de performance,
- de la multiplication des produits liés au sport et des interactions matériel / sportive et sportif (équipements et matériels sportifs, offres de services en lien avec le sport, tourisme et loisirs sportifs, environnement, grands événements sportifs, etc.),
- de la prévention de sa santé qui concerne chaque citoyen et citoyenne,
- des modèles et programmes d'activité physique adaptée,
- des plans d'entraînement sur mesure.

Les projets peuvent concerner - de façon non exhaustive - les axes de recherche suivants :

- la modélisation et la simulation des activités sportives (jumeau numérique, athlète avatar, simulation de stratégies, gestion de l'effort) et des phénomènes physiques (hydrodynamique, aérodynamique, biomécanique humaine, ...), y compris dans le cadre du e-sport,
- la modélisation, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention ou de réadaptation physique (obésité, maladies métaboliques, cardio-vasculaires, troubles musculo-squelettiques, santé mentale, ...),
- les outils d'accompagnement et d'aide à la décision en temps réel, en termes de nutrition, matériels, plans d'entraînement...
- la quantification et l'analyse des performances,
- l'analyse de données de capteurs et objets connectés pour l'activité sportive,
- la sécurité liée aux capteurs,
- le traitement de données statistiques concernant, par exemple, des sports collectifs, afin de choisir des stratégies de jeu, prendre des décisions économiques, prévoir les blessures des joueurs, etc.

Modalités et procédure.

Les projets soumis doivent clairement identifier la thématique adressée, les verrous scientifiques sous-jacents, les contributions visées et l'intérêt pour le partenaire socio-économique. Les projets devront également présenter un résumé synthétique de l'état de l'art sur le sujet et un budget précisant l'utilisation des crédits demandés. L'apport du partenaire socio-économique doit être présenté et attesté par une lettre d'engagement de sa part. Le ou la responsable du projet doit appartenir soit à une unité CNRS, soit à une équipe Inria. Un contrat de collaboration peut être signé entre le partenaire socio-économique et le laboratoire du responsable du projet.

Deux niveaux de financements sont possibles : PEPS 1 plafonné à 10 k€, PEPS 2 plafonné à 65k€. Les indemnités de stages et salaires (CDD ingénieur, post-doctorant par exemple) et les frais de fonctionnement et missions sont éligibles. Les achats de matériels ne sont pas éligibles sauf pour des matériels spécifiques intégralement dédiés au projet. Les crédits alloués seront versés à l'unité de rattachement du porteur académique du projet, qui s'engage à fournir un rapport scientifique et financier au terme du projet.

Les dossiers sont à déposer via le formulaire <https://www.agence-maths-entreprises.fr/public/pages/forms/peps/new> (cocher la case «Maths, sport et bien-être»).

Les demandes seront étudiées par le bureau d'AMIES. Elles doivent comporter :

1. un descriptif du projet envisagé, précisant l'intérêt scientifique de la collaboration et l'intérêt pour le partenaire socio-économique, les enjeux et méthodes scientifiques,
2. une lettre d'engagement du partenaire socio-économique,
3. un budget détaillé.

Pour tout complément d'information, écrire à peps@agence-maths-entreprises.fr avec comme objet [PEPS Maths, sport et bien-être] ou contacter la/le facilitatrice/facilitateur AMIES local-e (voir <https://www.agence-maths-entreprises.fr/public/pages/presentation/contact.html#les-facilitateurs>).